Green Finance - Construction d'un fond article 9

Baptiste Dufour Thibault Charbonnier

7 Février 2025

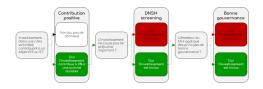
Stratégie ESG

- L'intégralité des investissements est réalisé 100% dans des titres qualifiés d'investissements durables, conformément aux critères définis par la réglementation.
- Une proportion minimale de 10 % du portefeuille est alignée avec la taxonomie européenne.
- Répartition des objectifs des investissements durables :
 - Au moins 25 % des investissements ont un objectif social, visant des impacts positifs tels que l'inclusion sociale, l'amélioration des conditions de travail ou l'accès aux services essentiels.
 - Au moins 25 % des investissements ont un objectif environnemental, contribuant à la transition écologique, à la réduction des émissions de CO ou à la préservation de la biodiversité.

Définition Investissement durable

Un investissement est considéré durable si :

- Il contribution positivement à un objectif environnemental ou social (Au moins un Score d'ODD >= 2)
- Absence de préjudice important Do No Significant Harm (DNSH)
- Bonnes pratiques de gouvernance



Filtres et Exclusions normatives (DNSH)

- Exclusion des entreprises impliquées dans :
 - Production d'armes controversées (CWEAP TIE)
 - Production de tabac (TOB PRODUCER)
- Controverses ESG sévères : score < 2/10
- Score ESG < BB
- Score environnemental (E) < 3/10
- Désalignement aux ODD sociaux ou environnementaux : (score ODD < -2)

Proportions exclues

Métrique	Exclusion (nb)	Poids dans l'indice
Secteurs (Tabac / Armes)	10	1,2%
Controverses	181	33,0%
Note ESG < BB	17	2,4%
Note E < 3	64	2,9%
ODD < -2	252	41,8%
~ODD > 2	243	25,8%
Total	514	55,0%

Figure – Filtres quantitatifs & poids dans l'indice MSCI World

Construction du portefeuille

Construction du portefeuille par optimisation sous contrainte :

- Au moins 25 % des investissements ont un objectif social
- Au moins 25 % des investissements ont un objectif environnemental
- Une proportion minimale de 10 % du portefeuille est alignée avec la taxonomie européenne.
- Allocation sectorielle de maximum 30 %
- ITR du portefeuille <= 2 (Alignement du portefeuille avec les accords de Paris, ceci n'étant pas une contrainte article 9 de notre fond)
- Maximisation de la performance sur 20 ans et des principaux indicateurs financiers.



Résultats - Secteurs

Secteur	MSCI World	Fonds Article 9
Communication Services	5%	15%
Consumer Discretionary	10%	13%
Consumer Staples	7%	0%
Energy	4%	0%
Financials	17%	5%
Health Care	10%	20%
Industrials	18%	5%
Information Technology	11%	30%
Materials	6%	5%
Real Estate	5%	7%
Utilities	5%	0%
Total général	100%	100%

riguic reputition sectories	Figure –	Répartition	sectorielle
-----------------------------	----------	-------------	-------------

Region	MSCI World	Fonds Article 9
Asia-Pacific	7%	5%
Europe	27%	30%
Japan	13%	0%
Latin America	0%	2%
Middle East	1%	0%
North America	52%	63%
Total général	100%	100%

Figure – Répartition géographique

Approche concentration

- Concentration sectorielle max = 30%
- Pas de contraine de concentration géographique

Résultats - Comparaison ODD

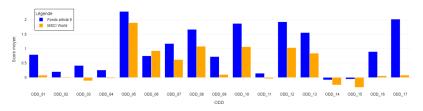


Figure - Comparaison Scores ODD - Portefeuille vs MSCI World

Rappel - Approche ODD

- Eliminer le titre si un score ODD < -2 (DNSH)
- Inclure le titre si au minimum un score ODD >= 2

Résultats - ITR & Taxonomy





Taxonomy Comparaison





ITR Comparaison

Résultats - Comparaison Scores ESG

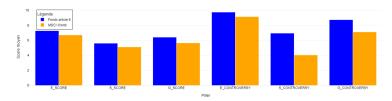


Figure - Comparaison Piliers E,S,G - Portefeuille vs MSCI World

Rappel - Approche scores ESG

- Eliminer le titre si un score controverse E,S et G < 2 (DNSH)
- Elminer le titre si note ESG < BB
- Inclure le titre si note E > 3

Résultats - Comparaison émissions

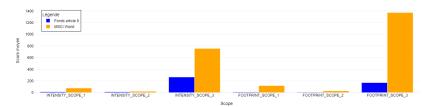


Figure - Comparaison des émissions - Portefeuille vs MSCI World

Backtest de la stratégie



Figure – Backtest de la stratégie vs MSCI World SRI

NB:

- Poids fixes déterminés par la stratégie aujourd'hui
- Benchmark MSCI World SRI: contraintes plus proches que MSCI World classique (note ESG, critère ISR, exclusions...)
- Biais du survivant important car poids fixés à posteriori